

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU CAMPING

1. REGLEMENTS

Un versement d'acompte de 30% vous sera demandé à votre réservation. Dès réception du règlement d'acompte, vous recevrez un email de confirmation sur lequel figureront les informations pratiques de votre séjour. L'intégralité sera ensuite à régler à votre arrivée. Les effectifs sont à confirmer 15 jours avant le début du séjour à défaut l'intégralité des effectifs validés à la réservation seront comptabilisés.

2. MOYENS DE PAIEMENTS ACCEPTÉS

- Chèque bancaire ou postal, à l'ordre de Récré Activ.
- Carte bancaire : Eurocard, Mastercard, Visa
- Chèques Vacances
- Espèce
- Virement bancaire

3. ADMISSION

La location d'un emplacement nu ou d'un hébergement toilé implique la totale acceptation des présentes conditions de ventes par les parties contractantes. Tout mineur devra se présenter accompagné d'un responsable légal ou d'une autorisation parentale.

4. LOCATIONS

Location d'emplacements :

Nous mettons à votre disposition un emplacement nu, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour y installer votre tente, votre caravane ou votre camping-car.

Le prix emplacement : Il s'agit d'un prix par nuit d'occupation pour 2 personnes, une installation et un véhicule. Les emplacements sont disponibles à partir de 14h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h00 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire. Ce forfait donne accès librement aux infrastructures sanitaires, aux services de l'accueil, au bike parc, au chapiteau et à l'aire de jeux. Suppléments : Les personnes (adultes ou enfants) ou éléments supplémentaires présents sur l'emplacement (électricité, deuxième véhicule, animal, etc.) font l'objet d'un coût journalier.

A noter : l'attribution des places est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La Direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur.

Tente trappeur et Domino :

Les locations sont possibles pour une semaine ou à la nuit.

Le tarif de location comprend : la location de l'hébergement, les charges (eau, électricité), l'accès aux services de l'accueil, au Bike Parc, à l'aire de jeu et au chapiteau.

Les locations sont disponibles à partir de 15h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 11h00 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire.

Cession, sous-location : Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

Dépôt de garantie : Les locataires devront fournir à leur arrivée un dépôt de garantie dont le montant s'élève à 500€. Ce dernier sera restitué dans son intégralité le jour du départ après un état des lieux et un inventaire de sortie satisfaisants.

Dans le cas contraire il sera prélevé sur le dépôt de garantie :

- La valeur des objets manquants
- Un montant forfaitaire de 80€ pour des installations nettoyées de façon insuffisante.
- Le montant des réparations en cas de dégradation du fait de l'occupant.
- Les dégradations supérieures à la somme versée comme dépôt de garantie seront à la charge du client après imputation sur le dépôt de garantie.

5. MODIFICATION DE SEJOUR

Les modifications de dates de séjour ne sont acceptées que dans un délai de 15 jours minimum avant la date initiale prévue et sous réserve de disponibilités

6. ARRIVEES RETARDEES / DEPARTS ANTICIPES

En l'absence de message écrit du campeur, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée ou de son départ, l'emplacement ou l'hébergement deviennent disponibles à 12H après la date d'arrivée prévue par les CGV et le paiement intégral des prestations sera exigé. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

7. ANNULATIONS

Annulation de séjour par le loueur AVANT votre arrivée :

En cas de force majeure, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. L'intégralité des sommes versées vous sera remboursée ; aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

Annulation de séjour par le locataire AVANT votre arrivée : celui-ci devra avertir par écrit le camping (courrier suivi, email avec demande d'accusé réception). Aucune annulation ne sera prise par téléphone. A défaut, le client sera tenu du paiement de la totalité des sommes dues au titre de CGV. Le camping vous rappelle que selon l'article L.121-20-4-2° du code de la Consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date selon une périodicité déterminée.

En cas de maladie grave, accident grave ou décès et sur présentation d'un certificat médical ou de décès nous vous donnons la possibilité de reporter votre séjour sur la saison en cours. Pour tout séjour annulé ne rentrant pas dans les clauses mentionnées ci-dessus :

- De plus de 30 jours avant la date d'arrivée, nous retiendrons des frais de dossier de 25€.
- De 30 à 21 jours avant séjour, il sera retenu 40%.
- De 20 à 11 jours avant séjour, il sera retenu 60% du montant.
- De 10 à 3 jours avant séjour, il sera retenu 80% du montant.
- A 2 jours et moins du séjour, il sera retenu 100% du montant.

8. ANIMAUX

Nos amis les animaux domestiques sont admis sur le camping et restent sous votre entière responsabilité et doivent être tenus en laisse.

9. RECLAMATIONS

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R. dans les 30 jours qui suivent le séjour.

10. REGLEMENT INTERIEUR

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.

11. JURIDICTION COMPETENTE (REGELEMENT DES LITIGES)

Le tribunal compétent en cas de litige sera de celui de Vienne (38).